Cet été, à Barre des Cévennes

Samedi 18 juin, de 18h à 24h, au Château,
animation musicale de la Fête de la musique, avec la chanteuse Alice El Rakun.
Organisé par l'Association Paysanne Culturelle et Sportive.

Samedi 25 juin, 8h00, départ de Barre des Cévènnes pour La Blachère – retour vers 19h,
Voyage « Jean Ferrat ». Organisé par Le Club barrois.

Samedi 9 et dimanche 10 juillet, *Course d'endurance équestre*.
Organisé par Endurance Equestre Lozère.

Vendredi 22 juillet, dans la Grand'Rue, *Foire de la Madeleine*,
avec l'inauguration du « Chemin de la Soie – Des cévennes aux Alpujarras »,
le concert du duo occitan Caleu et le spectacle de René Huré.
Organisé par l'association des Amis de la Foire de la Madeleine.

Dimanche 24 juillet, à 18h30, à l'Eglise romane, *concert de mandoles / mandolines*,
avec Carmen Confalonieri, Lisa Kortmann et Oscar Turbant. Organisé par Barre Parallèle.

Jeudi 28 juillet, à 18h30, dans la cour de l'Ecole, *rencontre avec Corinne Royer, romancière*.
Organisé par Barre Parallèle.

Jeudi 4 août, à 18h, à l'Eglise romane, *concert du Chœur de Lozère*.

Vendredi 5 et samedi 6 août, *Fête votive*.
Organisé par l'association « Les Festéjaires ».

Dimanche 7 août, à 9h30, *Course pédestre « Le Coup' de Barre »*,
Départ / arrivée place des Ormes ; randonnée pédestre à 8h45 et course enfants à 9h30 ;
paella à 13h (renseignements : 06 50 27 37 89).
Organisé par l'association « Le Coup ' de Barre ».

Dimanche 7 août, de 10h à 17h, place de l'Ecole, *foire aux livres,*
avec une animation musicale folk pop à 11h. Organisé par Barre Parallèle.

Dimanche 7 août, à 20h, place des Ormes, *concert du groupe No Fear Blues Band.*
Organisé par Barre Parallèle.

Samedi 13 août, à 18h30, au camping de la Croisette, *concert de Jazz avec Solar Quartet*.
Organisé par Barre Parallèle.

Mercredi 24 août, à 18h30, dans la Grand'Rue,
conférence donnée par Jean-Paul Chabrol
« La Saint-Barthélémy en France et à Barre des Cévennes, août 1572 ».
Organisé par Barre Parallèle.

Ouverture de la Mairie : lundi, mardi et jeudi, de 8h à 12h.
Téléphone : 04 66 45 05 07 – Courriel : mairie.barre-des-cevennes@orange.fr

Barre des Cévennes

Patrimoine ✦ Local ✦ Unesco ✦ Sociabilité

Bulletin municipal ✦ N°2 ✦ Eté 2022

EDITO

Mesdames, Messieurs,

Avec le Conseil municipal, nous vous proposons ce bulletin estival alléchant puisqu'il recense toutes les festivités concoctées pour l'essentiel par les associations barroises très motivées. Robert Demolin, délégué aux associations, crée le lien entre elles et avec la Mairie, tandis qu'Alain Drôme pilote le site communal au service des habitants. Qu'ils soient tous deux remerciés.

La fin des restrictions liées à la crise sanitaire fait du bien. Cette liberté retrouvée est salutaire. Elle facilitera nos échanges dans le cadre des réunions publiques concernant le Plan Local d'Urbanisme (PLU), le Site Patrimonial Remarquable (SPR) et le Haut-Lieu de l'Agropastoralisme(UNESCO).

Cela n'empêche pas la commune de rester vigilante sur l'absence de pluie depuis de nombreuses semaines et les conséquences potentielles sur la disponibilité de l'eau potable qui doit être économisée. L'installation de cuve à grande capacité pour récupérer l'eau des chenaux est à encourager. Les départs de feux ont démarré très tôt cette année en France. A ce sujet, en pages suivantes, sont abordés plus en détail les travaux extérieurs en cours ou déjà réalisés destinés à protéger le patrimoine public et les biens privés de chacun. Avec, également, des infos relatives à la voirie communale, les pistes forestières et les chemins.

A vous, à vos proches, aux amis, à tous ceux désireux de parcourir notre belle commune, je vous souhaite un été de paix et de partage.

François Rouveyrol,
Maire de Barre des Cévennes
et Vice-Président
de la Communauté de Communes
Gorges Causses Cévennes

Marché à Barre des Cévennes

C'est un marché plus étoffé qui sera proposé tous les **samedis matin** à partir du 2 juillet, sur la place de l'Ecole. Les habitants sont invités à partager un moment convivial entre les étals, le café, l'épicerie et… quelques surprises. ✦

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La commune de Barre des Cévennes organise une réunion publique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), le **mardi 9 août**, à 18h00, à la salle polyvalente. Cette rencontre sera l'occasion de rappeler la procédure et le contexte règlementaire qui cadre l'élaboration de ces documents, et de présenter le projet d'aménagement et de développement durables (PADD).
Les réunions publiques constituent des moments d'échanges privilégiés avec la population sur le projet communal et la municipalité encourage la participation de chacun. Votre présence vous permet en plus du complément d'information apporté à l'oral, de vous exprimer et d'échanger avec les élus et le bureau d'étude en charge du dossier. Une autre réunion publique sera organisée ultérieurement.
Concernant l'élaboration du PLU, nous rappelons qu'un registre est également à votre disposition en Mairie. ✦

Piste forestière des 4 Chemins au Col de l'Oumenet

En lien étroit avec les Groupements Forestiers du Suquarel, de la Chaumesse, de Miribel et du Pesquier, la commune, maître d'ouvrage délégué, a adopté en Conseil municipal le projet d'amélioration de la piste forestière reliant la RD20 (Col de l'Oumenet) au croisement des 4 Chemins. A cela se rajoute des tronçons en direction du Crémadet (GR72).
Ces travaux d'un montant estimatif de 100.000 €, très largement financé par l'Union européenne et par l'Etat à 80% (les 20% restant étant répartis entre les propriétaires), ont été retenus dans le cadre de l'appel à projets *« Soutien à la desserte forestière et à la mobilisation du bois »*. C'était même le seul projet retenu dans l'ancienne région du Languedoc - Roussillon après huit années de démarches administratives !
A la suite d'un appel d'offres, c'est l'entreprise Rouvière qui a été choisie. Les travaux devraient démarrer dès le mois de septembre 2022. Cette piste facilitera l'accès à la nouvelle citerne DFCI. ✦

Pont du Castanet

A la suite de plusieurs intempéries particulièrement violentes, le Pont du Castanet* a été complètement détruit. La réparation de cet ouvrage de franchissement sur un affluent de la Mimente, situé sur le territoire du Malhautier, est programmé en juillet, dès réception de l'avis favorable des services de l'Etat.
* Précision : c'est bien le ruisseau d'Ajaric qui passe sous le pont et non pas celui du Castanet situé un peu plus au sud. ✦

Citerne DFCI de la Cure

Depuis quelques semaines, les barrois bénéficient d'un nouvel équipement performant pour la défense de nos forêts et de nos biens contre les incendies. Les travaux ont consisté à préparer une plateforme, à poser un géotextile et une citerne de 300 m^3, deux poteaux incendie, une vanne de sectionnement… et une solide clôture de protection.
Avec la sècheresse et la recrudescence des incendies, la citerne fabriquée par une entreprise française arrive à point. Coût total estimatif de 30.000 €, financé à 80%. ✦

Débroussaillage et broyage pare-feu du bois de Malzac

Deux opérations d'ampleur sont en cours à partir des 4 Chemins pour limiter les conséquences d'un départ de feu dans le bois de Malzac et sa propagation sur d'autres parcelles : débroussaillage et broyage des végétaux sur près de 2 kilomètres de long (GR72) et travaux identiques à 500 m environ des 4 Chemins, perpendiculairement à la piste principale. ✦

Mise en place de la dénomination et de la numérotation des voies sur la commune

La Poste finalise avec la commune la méthode pour la dénomination et la numérotation de toutes les voies communales. Si les entreprises ne sont pas trop surchargées, tout pourrait être opérationnel avant le 31 décembre 2022. En cas de modification dans les années à venir (nouvelle adresse, nom de rue, …), la commune pourra directement procéder au changement sans surcoût.
Entretemps, début août si les délais sont tenus, le Bourg-Centre, les hameaux et les lieux-dits pourront découvrir le projet concernant chaque site, afin que des corrections soient possibles avant toute validation. ✦

Piste forestière du bois de la Can

Rappel : cette piste entièrement reprise se prolonge dans la forêt domaniale après Serre Long. Des travaux plus récents ont consisté à élargir un virage en épingle afin de faciliter le passage des grumiers pour la vidange des bois.
Tous les promeneurs sont les bienvenus dans cette forêt encore jeune. Une coupe est programmée en 2031 pour les sapins pectinés. ✦

Pistes de la Combette et du bois de Malzac

A la demande des usagers, comme promis, la piste de la Combette, très décaissée après des années d'usage aggravé par les fortes pluies, a retrouvé une plate-forme plus conforme sur la moitié de son linéaire.
Quelques kilomètres plus loin, un peu avant le Pont de Fer sur la route du Vergougnous (RD62), le départ de la piste du bois de Malzac quasiment impraticable pour les véhicules tout terrain, a été nivelé. ✦

Alimentation de 9 lieux-dits en eau potable, + 3 autres en option

L'extension du réseau en eau potable du bassin des Combes jusqu'au Bramadou va prochainement démarrer.
La première opération consistera à sécuriser définitivement l'eau des Combes pour les lieux-dits déjà desservis : Balmegouse, Les Combes, La Pio.
Par la suite, les propriétaires de la Pièce des Pauvres, du Moulin de Roux, de l'étable au-dessus, des Bastides, du Fromental et du Bramadou auront le choix entre soit demander le raccordement immédiat, soit laisser une attente en limite de propriété pour un branchement ultérieur.
Par ailleurs, le réseau prévu est suffisamment dimensionné pour, à terme, envisager une extension à Bel Air, Balaurie et le Bouquet, si cela est nécessaire.
Enfin, il est bon de rappeler que ce projet exceptionnel (environ 80.000 € HT) a été financé à 80% en 2019. Inutile de chercher un taux de subvention aussi élevé sur les autres communes cévenoles : c'est introuvable ! ✦

Voirie, débroussaillage, …

En se promenant, chacun peut se rendre compte du travail réalisé par les cantonniers Christophe Estor et Norbert Pic, non seulement dans le Bourg Centre et les abords mais aussi sur toute la commune. C'est la première fois qu'avec l'aide de l'épareuse, la coupe de l'herbe sur les accotements des routes communales a été réalisée aussi tôt, à l'initiative du 1er Adjoint.
Par ailleurs, un gros travail de débroussaillage et de broyage (prêté par le SICTOM) à l'ancienne décharge a permis d'ouvrir un milieu qui se fermait totalement. La voirie a fait l'objet de réparation un peu partout. A partir de la mi-juin, le travail se concentre sur le village. ✦

Personnel communal

Bienvenue à Marie Blondel, Adjointe administrative à temps complet, occupant le poste de Secrétariat de Mairie depuis le 1er mars 2022. Elle prend la suite d'Anne-Lise Thirion, Secrétaire de Mairie depuis le 1er janvier 2021, qui avait souhaité bénéficier de son droit à la mobilité en postulant à la Sous-Préfecture.
Par ailleurs, depuis le 20 décembre 2021, Eloïse de Naurois, chargée de mission en ingénierie, suit les projets structurants de la commune : Haut-Lieu de l'Agropastoralisme (UNESCO), Plan Local d'Urbanisme (PLU), Site Patrimonial Remarquable (SPR), Bourg-Centre Occitanie, Délégation de Service public du Village de gîtes.
Nous pouvons les remercier chaleureusement pour leur concours précieux au bon fonctionnement de la Mairie et leur souhaiter le meilleur pour leur carrière professionnelle. ✦

Village de gîtes

Le 9 juin dernier, la commune a lancé un appel public à candidatures pour le renouvellement d'une délégation de service public (DSP) du Village de gîtes de Barre des Cévennes à compter du 1er janvier 2023 et ce pour une durée de cinq ans. ✦